

"DE L'INEGALITE DES RECOLTES PAR RAPPORT A LA POPULATION" \*

Ainsi tout autre commerce va de soi-même, parce que dans tout on a quelque espace de temps, et cet intervalle suffit pour remettre l'équilibre. Mais l'approvisionnement du grain est pressant, il faut y veiller, l'équilibre arriverait trop tard et lorsque le peuple serait déjà mort de faim.

Abbé Galiani, 1770.

La faim est un ennemi en présence duquel on se trouve chaque jour, tandis que la guerre est seulement dans l'ordre des choses probables; hé bien, nous avons des forteresses, une armée, mais point de magasins de réserves !!

Le chevalier Le Noble, 1822.

Nous voilà donc revenus à la disette, nous qui nous étions flattés de lui avoir fait nos adieux pour toujours...

Comte de Marolles, 1854.

\* Titre emprunté à J.-B. Say, Cours complet d'économie politique pratique, Sixième partie, chapitre 11 (1829).

## UN PROBLEME QUI DISPARAIT SANS AVOIR ETE RESOLU

Il n'y a guère plus de cent trente ans que la disette a disparu — définitivement ? — de notre horizon. A l'échelle de l'histoire, ce n'est qu'un instant. A celle de notre mémoire d'individus, c'est un autre monde. Le temps où la famine revenait régulièrement cinq à dix fois dans une vie d'homme nous paraît aussi lointain que le Moyen Age ou le Paléolithique. Même aux pires moments des deux dernières guerres mondiales, les populations civiles d'Europe occidentale n'ont rien connu qui approchât ce qu'était une disette ordinaire au XVIIIe siècle. Comme tous les mauvais souvenirs, en outre, nous avons mis à refouler celui-là une énergie et une persévérance peu communes. Les images de famine que nous transmet parfois la télévision en provenance de pays lointains ont probablement pour effet de nous confirmer dans notre croyance que ces choses-là ne peuvent plus arriver chez nous. Une

---

croyance qui n'est pas due seulement à la disparition effective des disettes, puisque, comme le montre le mot du comte de Marolles cité en exergue à ce chapitre, on avait cru à cette disparition avant qu'elle ne se réalisât. On peut d'ailleurs remonter plus loin encore. Car c'est en plein milieu du XVIIIe siècle, à une époque où le prix du blé atteignait en année moyenne un niveau que nous considérerions aujourd'hui comme tragique si nous étions capables de l'imaginer, que naît le mythe de l'abondance alimentaire de la France. La plupart des économistes, les libéraux aussi bien que leurs adversaires, se mettent à croire que l'agriculture française est capable de nourrir largement le pays (Faure 1961: 201; Kaplan 1976: 131). Si pourtant il y a encore des famines, c'est à cause d'une police des grains surannée pensent les premiers, à

cause des accaparements et du monopole pensent les seconds. Et naturellement, les remèdes sont aussi simples et assurés que les diagnostics. Il suffira de libérer le commerce pour les uns, de renforcer la surveillance et les contrôles pour les autres, et tout rentrera dans l'ordre. Une des premières décisions prises par Turgot, lorsqu'il est nommé Contrôleur Général des Finances en août 1774, est de renoncer à l'enquête sur les subsistances ordonnée par son prédécesseur Terray (Faure 1961: 202-203). Détail révélateur : la théorie suffit.

On sait ce qu'il en advint dans les faits. Turgot déréglemente le commerce des grains par un édit du 13 septembre 1774. Moins de huit mois plus tard éclatent les premiers troubles de ce qu'on appellera la Guerre des Farines. Les émeutes durent peu, du 25 avril au 10 mai 1775 exactement. Mais le charme est rompu. Un an plus tard, le 12 mai 1776, Turgot est renvoyé. Son expérience n'avait pas duré deux ans, et cela bien qu'elle fût déjà la deuxième du genre en quelques années.<sup>1</sup>

Le tort de Turgot et des libéraux fut-il d'avoir eu raison trop tôt ? C'est un jugement couramment exprimé, vers lequel en tous cas nous conduisent naturellement les idées économiques dominantes aujourd'hui. Et de fait, les facteurs concrets d'échec, de l'archaïsme des mentalités populaires aux difficultés des transports, étaient tellement nombreux que nous n'avons que l'embaras du choix. La théorie était correcte, en somme. Mais il n'était pas encore possible de l'appliquer parce que la société était trop primitive, l'économie trop peu développée...

J'avoue une grande gêne devant le caractère circulaire de ce raisonnement. La liberté du commerce devait apporter la prospérité, disaient Turgot et ses émules. Or voilà que la liberté échoue, et on nous explique maintenant que si elle a échoué, c'est parce que le pays n'était pas assez prospère. N'est-ce pas se moquer ?

C'est bien en ces termes que se posait — que se pose toujours — le problème, en effet. Car la liberté commerciale n'était pas une innovation au XVIII<sup>e</sup> siècle. Qui se souciait d'interventions ou de contrôles quand ils n'étaient pas nécessaires ? Chacun sait que les règlements de la police des grains n'étaient pas appliqués quand les récoltes étaient bonnes. C'est donc quand les récoltes n'étaient pas bonnes que la liberté avait à faire ses preuves. Or le moins qu'on puisse dire est que ces preuves ne furent guère concluantes. Les épisodes de déréglementation de 1764-1770 et de 1774-1775 coïncidèrent chacun avec une hausse continue des prix : si c'est un hasard, ce hasard est fâcheux pour la théorie. Il est vrai que les faits ne peuvent pas davantage être invoqués en faveur de la police, car nous n'avons aucun moyen d'établir avec rigueur les effets bons ou mauvais de celle-ci.

Devons-nous donc conclure à l'impossibilité de conclure ? Je ne le pense pas. Il en serait ainsi si tout se réduisait à la seule et unique alternative entre police des grains et laissez-faire. Or en réalité, cette alternative n'a pas de sens parce que les termes n'en sont pas comparables. Le laissez-faire, c'est-à-dire la liberté intégrale et illimitée du commerce des grains, n'est qu'une vue de l'esprit. Dans les faits, une telle liberté n'a jamais existé et n'existera jamais, parce qu'aucune société ne peut, sans renoncer à elle-même, renoncer au droit de veiller à sa propre subsistance. Il en est toujours ainsi aujourd'hui. Les termes du problème et le vocabulaire ont changé : on ne parle plus de police des grains mais de politique céréalière. Et les politiques céréalières existent plus que jamais, même, et peut-être surtout, dans les pays où le triomphe des idées libérales en économie est le plus apparent.<sup>2</sup>

Il est clair que c'est en comparant ces politiques ou ces polices les unes aux autres que nous parviendrons peut-être à les comprendre, et non en dissertant à l'infini sur les vertus supposées du libre commerce et

de l'intervention administrative. Un seul auteur s'est vraiment engagé dans cette voie au XVIIIe siècle, c'est l'abbé Galiani dans ses Dialogues sur le commerce des bleds (1770), et jusqu'aujourd'hui, je ne lui connais pas de successeur. Du point de vue comparatif qui était le sien, il n'y avait pas une police des grains mais plusieurs. Et dans cet ensemble, la police des grains à la française apparaît comme un cas bien particulier, pour ne pas dire bien singulier. Car elle n'était faite pratiquement que d'interdictions, sans aucune de ces mesures préventives dont, pourtant, l'histoire de Joseph dans la Bible fournissait un modèle connu de tous. Un modèle qui n'appartenait pas en propre au passé biblique, puisque certains pays voisins de la France en fournissaient de semblables. Claude Dupin exprimait une opinion qui n'était pas isolée lorsqu'il écrivait, dans son Mémoire sur les bleds (1742) :

La plupart des autres nations de l'Europe se sont mises en garde contre les événemens fâcheux de la disette et de la trop grande abondance, par des magasins qui font disparaître les bleds, quand il y en a trop, et d'où ils ressortent, quand il en manque, comme l'Italie, la Hollande, etc. ou par une police sur l'entrée et la sortie, comme l'Angleterre; nous seuls qui avons la gloire d'avoir les plus sages Règlemens de l'Univers sur les autres parties, sommes demeurés fort loin de nos voisins sur celle-ci.

Pourquoi cette imprévoyance systématique, et comme délibérée ? Voilà un premier paradoxe dans une histoire qui en compte tant. Car non seulement l'ancienne police ne prévoyait pas de provisions en vue des inévitables disettes, elle faisait tout pour empêcher qu'il s'en fasse. Pour le peuple et pour les fonctionnaires de terrain qui étaient à son contact, tout amas de grain ne pouvait être que l'instrument délictueux de la spéculation et du monopole. Et lorsque le pouvoir lui-même s'avisait de faire faire des réserves, il était invariablement accusé de vouloir faire encore plus monter les prix. Telle est l'origine de la légende du Pacte de Famine.<sup>3</sup>

Dira-t-on que cette phobie des réserves n'était qu'une conséquence de

la croyance commune dans la fécondité du pays ? Mais cette croyance même est un autre paradoxe. Car comment comprendre qu'elle ait pu naître et durer en un temps où les disettes étaient aussi fréquentes et aussi sévères ? Il est vrai qu'après 1740, les oscillations de prix sont un peu moins violentes qu'avant (Meuvret 1971: 119). Est-ce une explication suffisante ?

Mais le paradoxe le plus étonnant de cette histoire, finalement, c'est peut-être le libéralisme lui-même. Ou plus exactement le fait que ses partisans aient choisi le terrain des subsistances pour lancer leur offensive. Car peut-on imaginer terrain plus défavorable ? Dans son septième Dialogue, Galiani énumère plaisamment toutes les causes d'irrégularité dans le commerce des blés, qui le font tomber presque nécessairement dans le monopole ou la friponnerie (1984: 161). La science économique moderne dit cela autrement, mais elle le dit. Elle dit que la violence des oscillations de prix est la conséquence inévitable de la rigidité de l'offre et de la demande, surtout à court terme. Elle décrit des phénomènes paradoxaux comme le "cas de Giffen" ou l'"effet de Hicks" (Barre 1964, I: 473, 492), qui se produisent lorsque, sur un marché, la variation du prix a des effets anti-incitatifs sur l'offre ou sur la demande; lorsque, par exemple, une hausse des prix réduit les offres parce qu'elle incite les vendeurs à attendre une hausse encore plus forte, ou lorsqu'elle accroît la demande parce que les consommateurs appauvris ne peuvent plus acheter autre chose... Il est clair que dans de pareilles conditions, le libre jeu du marché a autant de chances d'aboutir à la panique ou au chaos qu'à l'équilibre. Or c'est de régularité et de sécurité que le commerce a besoin avant tout. La liberté est un résultat de l'équilibre avant d'en être un moyen. Et si elle en est un moyen, c'est un moyen parmi d'autres, qui n'a pas de sens isolément des autres, et

qui n'a de valeur que dans des conditions et dans des limites qu'il faut préciser.<sup>4</sup>

L'erreur cardinale des libéraux est d'avoir refusé cette complexité du réel, sans doute parce qu'ils préféraient la séduisante simplicité du paradigme newtonien (Meyssonnier 1989: 167). C'est bien ce que leur reprochaient leurs adversaires, comme ce compilateur anonyme d'un Recueil des principales lois relatives au commerce des grains publié en 1769 :

Je n'entreprendrai point de réfuter tous les vains raisonnemens de ces faiseurs de systemes.

Un fait sert de réponse : le pain se soutient depuis plus d'un an à près de quatre sous la livre, prix exorbitant pour le pauvre.

Ce n'est pas l'espece qui manque; tout le monde convient généralement que la récolte dernière a été bonne dans le plus grand nombre des Provinces de ce Royaume.

La cause de l'encherissement du pain, cette denrée de première nécessité, provient donc, ou de la trop grande Exportation, ou du Monopole, et peut-être de tous les deux ensemble.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'à ce prix de quatre sous la livre, un journalier de la région parisienne gagnant, par exemple, quinze sous par jour ouvrable, soit 250 jours par an, disposait d'à peine plus de dix sous par jour calendaire : cela lui permettait d'acheter en tout et pour tout 1.250 kg de pain, la ration d'un adulte et demi.<sup>5</sup>

Mais ce qui nous importe ici, c'est le divorce de la théorie d'avec les faits. Parce qu'elle a cru trouver la panacée avec la liberté du commerce, la théorie économique s'est condamnée à l'impuissance pour rendre compte des faits de pénurie et pour proposer des solutions. Et c'est chez un des représentants les plus illustres du libéralisme, chez Jean-Baptiste Say lui-même, que nous en trouvons l'aveu :

N'est-ce pas ici, écrit-il dans son Cours complet d'Economie politique pratique, un des cas où il faut savoir, dans la politique pratique, s'écarter des principes généraux ? Les principes généraux représentent une industrie abandonnée à elle-même comme le moyen le plus assuré de pourvoir à nos besoins : l'expérience nous fait voir que l'intérêt pécuniaire, que les habitudes ne suffisent point pour que les hommes fassent des réserves assez longues pour parer à l'inégalité des récoltes chez un grand peuple. Dans l'insuffisance où sont

les gouvernemens et les particuliers pour en venir à bout séparément, ne peuvent-ils pas unir leurs efforts, sinon pour remédier complètement à cette rigueur des choses naturelles, au moins pour en adoucir les effets ? (Cours complet... 1829, IV: 442.)

Né en 1767, Jean-Baptiste Say tient au XVIIIe siècle par la première moitié de sa vie (il est mort en 1832). Il avait vingt-deux ans lors de la famine de 1789 et cinquante ans lors de celle de 1816-1817, dont personne ne savait encore que ce serait la dernière (Post 1977). Cela explique sans doute que son attachement aux théories libérales ne l'ait pas aveuglé sur cet aspect de la réalité. Ne voulait-il pas, de plus, que l'Economie fût la physiologie des sociétés ? Peut-être toutefois fut-il le dernier en cela. Car après lui, l'Economie devient une doctrine de plus en plus abstraite, et la question des disettes y disparaîtra d'autant plus aisément que le danger s'éloignera des côtes européennes. Dans les trente années qui suivent la mort de Say, seuls quelques économistes relativement peu connus continuent à s'y intéresser, par exemple Wilhelm Roscher en Allemagne. Ensuite, ce sera le silence. Les disettes disparaissent sans que le problème théorique qu'elles posent à la science économique ait été résolu.

En réalité, les disettes n'ont disparu qu'en Occident. Et même en Occident, il se produit encore de temps en temps des paniques temporaires comme celle de 1972-1974, qui ne sont qu'une forme larvée de disette, et qui rappellent encore et toujours avec quelle facilité le marché libre peut perdre cet équilibre qu'il est censé garantir. On ne peut donc arguer d'une fausse disparition pour prétendre que le problème ne mérite plus qu'on s'y intéresse. Le pourrait-on, d'ailleurs, si les disettes avaient réellement disparu ? Les faits économiques cesseraient-ils d'être des faits dès lors qu'ils appartiennent au passé ? Et l'Economie peut-elle se dire une science s'il suffit qu'un de ses objets quitte l'actualité pour qu'elle le perde de vue ?<sup>6</sup>



Je n'ai pas l'intention de traiter ici le problème des disettes en son entier. Je n'ai certainement pas toutes les compétences nécessaires, et je ne suis pas sûr, en outre, que nous ayons les concepts nécessaires pour y réussir. Je voudrais seulement essayer de répondre à quelques questions comme celles-ci : quand les disettes ont-elles effectivement disparu en France ? quelles sont les causes de leur disparition ? pourquoi l'idée spontanée, et si simple en apparence, de pallier l'inégalité des récoltes par un stockage de réserve s'est-elle finalement avérée impraticable dans un pays comme la France ? et comment les contemporains se sont-ils représentés le problème ?

Pour qui s'aventure sur ce terrain, toutefois, il y a une difficulté spécifique qui est celle des sources. Et plus précisément, par un paradoxe de plus dans un domaine qui en compte tant, celle de leur surabondance. La masse des archives relatives aux subsistances est immense, <sup>celle de</sup> la littérature de première, de deuxième et de troisième main qui leur est consacrée est accablante. Cette prolixité témoigne certes en faveur de l'importance du sujet. Mais que faire de ces milliers de pages en général assez indigestes, il faut le reconnaître, où pourtant le détail révélateur, l'idée originale sont parfois cachés là où on s'attend le moins à les trouver ? Je me suis bien sûr attaché à prendre connaissance de ce qui m'a paru le plus important dans toute cette littérature. Mais j'ai dû procéder un peu au hasard, sans pouvoir établir quelque chose qui ressemble à ce qu'on appelle "état de l'art" dans les pays de langue anglaise. Le seul état de l'art dont j'aie connaissance remonte à 1907 : c'est l'article de J. Letaconnoux sur "La question des subsistances et du commerce des grains en France au XVIIIe siècle". Malgré ses limites chronologiques, il s'agit d'un travail bibliographique tout à fait extraordinaire, un véritable tour de force. Qui aurait le courage, ou peut-être l'inconscience, de reprendre le flambeau aujour-

d'hui ? Et pourtant, malgré son indéniable utilité, le travail de Letaconoux est à peu près muet sur la question qui est au centre de la recherche que je présente ici : le stockage de réserve...

Que cette question ait été peu étudiée laisse du moins entrevoir la possibilité de trouver du nouveau de ce côté-là. "De la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à l'époque de Napoléon, les projets de greniers inondèrent les ministères", écrit S.J. Kaplan, un des rares auteurs à y faire allusion (1977: 199). Peut-être exagère-t-il un peu. Car si on s'en tient aux véritables projets, c'est-à-dire à des propositions construites, calculées, présentant un minimum de cohésion et d'originalité, leur nombre total ne dépasse probablement pas la centaine : sur un siècle et demi (car les projets continuent de fleurir jusque Napoléon III, et pas seulement jusque Napoléon I<sup>er</sup>), il n'y a pas vraiment de quoi "inonder les ministères". Mais il y a largement de quoi nous mettre en alerte. Ce n'est certes pas faute d'avoir été proposée ni délibérée que la solution des greniers de réserve est restée en France sans application. Et il faut qu'il y ait des raisons bien puissantes pour qu'on refasse toujours des projets qui n'aboutissent jamais.

Parmi ces raisons, le retour des disettes est la plus évidente. On a l'impression que chaque crise engendre son lot de projets qu'on s'empresse d'oublier une fois l'abondance revenue. Les derniers projets de réserve sont publiés dans les années 1860, la dernière brochure de propagande que j'ai trouvée à leur sujet date de 1872 (Louvel 1872). Ensuite, il n'en sera plus question, du moins en France métropolitaine. Car à peine le problème est-il oublié chez nous qu'il se pose à nouveau dans nos colonies d'Afrique du Nord, puis d'Afrique Noire, où l'administration essaye de le résoudre avec les Sociétés Indigènes de Prévoyance (Bergeret 1985, Yacono 1985). Les disettes n'ont pas disparu mais elles se sont éloignées, elles sont devenues exotiques. C'est la chronologie de cet éloignement qu'il

nous faut établir tout d'abord.

#### L'ELOIGNEMENT DES DISETTES

"Nous voilà donc revenus à la disette..." écrivait le comte de Marolles en 1854. "Nous voici pour la sixième fois, depuis moins de quinze ans, au commencement d'une année de cherté..." écrivait L. Doyère en août 1861. Et en 1867 le Dr. Louvel : "Tous les quatre ou cinq ans les mêmes phénomènes se reproduisent; toujours des séries de bonnes et de mauvaises années, toujours des crises alimentaires". Sans doute faut-il faire la part des choses. Doyère et Louvel sont des inventeurs qui cherchent à placer les appareils de conservation des grains qu'ils ont inventés. Mais cela ne suffit pas à disqualifier leurs propos. On en trouve en tous cas la plus exacte confirmation dans la statistique des prix publiée en 1970 par E. Labrousse et al. 1854 connaît une cherté qui, commencée fin 1853, va durer jusqu'au printemps 1857. Si on compte la cherté de 1847-1848, celle de 1861 est bien la sixième en quinze ans. Et 1867 est une cherté qui dépasse celle de 1861. Manifestement, le comte de Marolles, Doyère, Louvel et leurs émules savaient parfaitement de quoi ils parlaient. Nous devons prendre leurs propos au sérieux.<sup>7</sup>

Le diagramme de Labrousse montre d'autres pointes de prix après 1867-68, en 1871 (qu'il faut imputer à la guerre franco-allemande) et en 1873-74. Ensuite, bien que des oscillations continuent à se produire, elle se situent sur une pente descendante, ce qui conduit à se demander si elles ont toujours la même signification. La réponse est évidemment négative, comme on peut s'en assurer facilement en passant des prix exprimés en francs courants (Labrousse) aux prix exprimés en heures de travail (Fourastié). Avec le quintal de blé compté en salaires horaires de manoeuvre, 1871 est encore une année de cherté comparable à 1867-68. Mais ce sera la dernière. L'année

1873-74 reste un peu en deçà. Et à partir de 1875, on assiste à un mouvement de baisse spectaculaire, coupé certes par quelques paliers, mais qui prend à d'autres moments l'allure d'une véritable dégringolade. Pour en donner une idée, on peut rappeler que depuis 1800, le prix du blé oscillait autour d'un niveau moyen un peu inférieur à 150 salaires horaires. En 1873-74, ce niveau est un maximum atteint pour la dernière fois. Dans les années qui suivent, l'enveloppe des maxima se met à plonger pour atteindre 106 salaires horaires en 1891, 90 en 1897 et 1898. Quant aux minima, ils descendent entre 65 et 70 salaires horaires, ce qui ne s'était pas vu depuis la première moitié du XVIIe siècle. Ce qui se passe ensuite n'est plus de notre propos. Rappelons seulement qu'aujourd'hui (décembre 1990), le quintal de blé vaut entre 50 F (marché mondial) et 120 F (prix soutenus européens), ce qui représente respectivement 1,56 et 3,75 salaires horaires (tarif du SMIC en France). Le prix réel du blé a été divisé par un facteur cent, ou si on préfère, le pouvoir d'achat des salaires en blé a été multiplié d'autant. Nous avons vraiment changé d'univers économique.<sup>8</sup>

Mais il ne suffit pas de constater ce changement pour l'expliquer. Pour la période récente, depuis 1930 disons, les choses sont claires. L'innovation scientifique et technique a donné aux pays industriels de telles possibilités d'accroître leur production que toutes les autres considérations deviennent secondaires. En France, où ce bouleversement n'a commencé qu'avec un retard dû, entre autres, à la guerre et à l'occupation, ses effets ne se manifestent qu'à partir des années 1950, mais ils n'en sont que plus spectaculaires : de 1955 à 1975, en vingt ans, la production des céréales est pratiquement multipliée par cinq ! Or la plongée des prix réels n'a commencé ni en 1950, ni en 1930, mais dans les années 1870. Ce serait un anachronisme que de vouloir l'expliquer par des facteurs qui lui sont, pour l'essentiels, postérieurs.<sup>9</sup>

Il ne s'agit pas, bien entendu, de minimiser l'importance des innovations dans l'agriculture avant 1930. Tout ce que j'ai pu écrire ailleurs témoigne en faveur du contraire. Mais il ne faut pas se tromper dans l'appréciation de l'ordre de grandeur des phénomènes. Les innovations préindustrielles sont importantes parce qu'elles sont associées à des réarrangements plus ou moins profonds dans les systèmes de production et d'échange, et parce que, d'un point de vue rétrospectif, elles préparaient l'avenir. Mais elles ne pouvaient pas amener de hausse forte et rapide du niveau général de la production ni de la productivité. L'histoire des rendements, malgré les vives discussions auxquelles elle a donné lieu, n'a guère donné de résultats bien nets. En ce qui concerne la production, il existe des séries statistiques continues de 1815 à nos jours. Mais quelle confiance méritent-elles ? Les chiffres sont en réalité une espèce de moyenne, corrigée et manipulée à chaque échelon hiérarchique, des opinions des experts consultés par l'administration. D'après la statistique officielle, la production du blé aurait certes beaucoup augmenté au XIXe siècle : elle serait passée, par exemple, de 37 millions de quintaux vers 1820 à 75 millions vers 1880 (moyennes décennales), soit de 120 à 200 kg environ par tête. Mais dans le même temps, il est probable que la production de méteil, de seigle et d'autres céréales destinées à la consommation humaine a plutôt diminué. Il est vrai qu'en sens inverse, il faudrait tenir compte des pommes de terre... On voit trop bien les interminables analyses dans lesquelles nous devrions nous engager, sans aucune garantie que les données statistiques soient suffisantes pour nous permettre d'aboutir à des résultats véritablement concluants.<sup>10</sup>

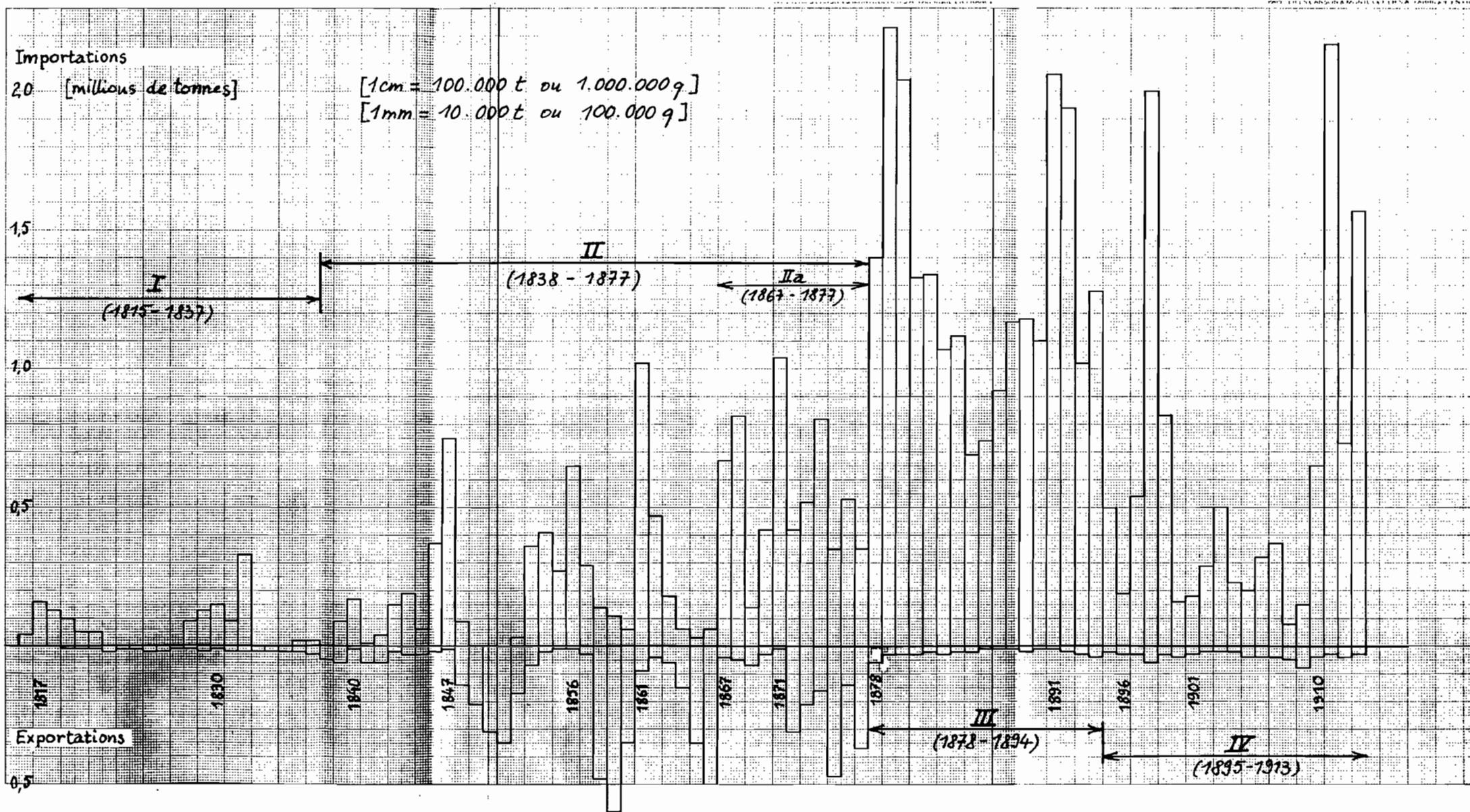
C'est arrivés à ce point qu'il importe de ne pas perdre de vue notre objectif. La chute des prix qui commence dans les années 1870 est un phénomène massif et indiscutable. Mais c'est surtout un phénomène nouveau, car

c'est avec elle que, pour la première fois dans l'histoire peut-être, la perspective du retour des disettes va s'effacer de notre horizon. Ce sont d'autres phénomènes, tout aussi massifs, indiscutables et inédits qu'il nous faut trouver pour les mettre en rapport avec celui-là. Or si les données relatives à la production intérieure sont peu prometteuses à cet égard, il en va tout autrement des données du commerce extérieur. De 1815 au début des années 1870, les importations augmentent considérablement. Mais à partir de 1878, elles font un véritable bond, s'établissant à un niveau moyen triple de ce qu'il était entre 1860 et 1877. Au total, de 1878 à 1895, les importations nettes représentent près de 16 % de la production intérieure de blé. Est-ce là le phénomène massif et inédit que nous recherchons ? Cela vaut la peine en tous cas d'y regarder de plus près.<sup>11</sup>

J'ai pour cela établi le diagramme ci-après (fig. 3), dans lequel importations et exportations sont représentées verticalement, de part et d'autre de l'axe des abscisses. L'examen des deux séries, qui vont de 1815 à 1913, fait apparaître, me semble-t-il, quatre périodes successives, caractérisées chacune par un régime différent des échanges. Ces périodes sont, approximativement : 1815-1837, 1838-1877, 1878-1894, et 1895-1913.

De 1815 à 1837, les importations sont irrégulières et les exportations insignifiantes, situation qui, sans doute, prolonge celle de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. On n'importe du blé que pour parer aux disettes : près de 300.000 t en 1817-1818, 280.000 t en 1829-1830, 335.000 t en 1832. Pendant les années abondantes, les importations tombent à zéro. Quant aux exportations, elles sont minimales. Nulles évidemment lors des mauvaises années, elles n'atteignent lors des bonnes que des volumes fort modestes : 17.000 t en 1820, 20.000 t en 1834 et en 1835, 23.000 t en 1836...

A partir de 1838, les exportations cessent peu à peu d'être négligea-



bles, alors que dans le même temps, les importations s'accroissent considérablement, tout en restant occasionnelles. Ces dernières atteignent 757.000 t en 1847, 658.000 t en 1856 et 1.027.000 t en 1861, mais continuent à retomber à presque rien en 1841-1842, en 1849-1852, en 1860, en 1864-1866. Quant aux exportations, leur accroissement est d'abord modeste : 64.000 t en 1841 et en 1842, 144.000 t en 1848. Mais elles dépassent 300.000 t en 1850 et atteignent en 1859 un maximum de 613.000 t qui ne sera plus égalé. La dernière année qui connaît des exportations relativement importantes est 1877, avec 389.000 t. Tout au long de cette période 1838-1877, l'alternance des bonnes et des mauvaises années se reflète fidèlement dans celle des exportations et des importations, donnant au diagramme une allure irrégulièrement sinusoïdale caractéristique. A la fin de la période, toutefois, les années 1870-1877 marquent une transition. Les importations ne s'annulent plus lors des bonnes années. D'où ce phénomène curieux de quelques années pendant lesquelles on importe et on exporte des quantités à peu près équivalentes. En 1872 on importe 424.000 t et on en exporte 312.000, en 1875 on importe 353.000 t et on en exporte 492.000...

Comme on l'a déjà vu, le tournant majeur se situe en 1878. A partir de cette année-là, les exportations redeviennent insignifiantes, pour le rester jusqu'à la fin des années 1950. Les importations, quant à elles, triplent de volume en moyenne, et atteignent des maxima supérieurs à 2.000.000 t, doubles de ceux des années précédentes; leurs minima restent élevés, à peine inférieurs aux maxima de la période précédente (près de 700.000 t par exemple en 1885 et en 1886). Plus rien ne marque, dans la structure de ces échanges, l'ancienne alternance des bonnes et des mauvaises années.

Celle-ci semble réapparaître dans une certaine mesure à partir de 1895. De 1895 à 1913 en effet, les maxima d'importations restent très élevés



(2.009.000 t en 1898, 2.170.000 t en 1911, 1.570.000 t en 1913). Mais les minima tombent à nouveau à des niveaux assez bas : moins de 200.000 t pendant cinq années (1896, 1899, 1900, 1901 et 1909) et même moins de 100.000 t en 1908. Toutefois, le maintien des exportations à des volumes négligeables montre que malgré les apparences, on n'est pas revenu à la situation antérieure à 1870.

Voilà le tableau. Quelles interprétations pouvons-nous maintenant en tirer ? Après ce bref examen, je serais tenté de proposer les suivantes.

(1) Jusque vers 1837, et peut-être même 1847, la France reste dans une situation de pénurie proche de celle de l'Ancien Régime, que je serais tenté de qualifier de "malthusienne" pour signifier que le rapport population/subsistances ne s'éloigne pas de sa limite supérieure. L'offre et la demande de céréales sont à leur maximum de rigidité, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de mécanismes régulateurs permettant de corriger spontanément les déséquilibres que les aléas de la production déterminent sur les marchés. Hausses et baisses de prix sont des accidents, certes attendus sinon prévus, mais qui ne peuvent pas inciter les agents économiques à changer leur comportement. Les importations ne sont que des palliatifs auxquels on n'a recours qu'en cas d'urgence, c'est-à-dire souvent trop tard ou trop peu pour en obtenir tous les effets souhaités : il est significatif que de 1816 à 1818, c'est-à-dire pendant une des pires famines qu'on ait connue depuis 1709-1710, les importations françaises ne se soient élevées qu'à un peu plus de 330.000 t, environ 3 % de la production intérieure de blé. Il est vrai qu'en raison même de l'extrême rigidité de la demande, un accroissement de 3 % de l'offre n'est rien moins que négligeable, surtout si, comme il est probable, il n'a porté que sur les marchés de Paris et de quelques autres grandes villes. Mais écrêter les disettes n'est pas les effacer, atténuer la pénurie n'est pas la supprimer. Que les

importations aient le caractère de mesures d'urgence implique l'absence de flux commerciaux réguliers, ou plus exactement le fait que la France, dont les régions littorales ne sont pas les plus peuplées, n'est guère encore touchée par eux. La quasi-absence des exportations tend, à mon sens, à renforcer cette impression. Il y a certes des exportations, qui considérées à l'échelon local auquel elles appartiennent, ont certainement une importance. Mais c'est une autre question, qui demanderait une étude particulière.

(2) De 1838 à 1877, l'accroissement du volume des échanges est considérable. Mais la situation ne cesse pas d'être "malthusienne" pour autant. Les prix restent en effet à un niveau élevé, qui continue à régler le comportement des agents. Le marché intérieur ne s'élargit probablement que peu. La facilité croissante des importations tend toutefois à limiter les profits que les possesseurs de grain peuvent espérer des prochaines disettes, aussi s'efforcent-ils de limiter la baisse des prix en années abondantes. Ils n'avaient pour cela autrefois qu'un moyen assez risqué : conserver leurs grains en attendant des jours "meilleurs". Ils en ont désormais un autre : vendre à l'étranger. L'accroissement remarquable des exportations qui caractérise cette période ne s'explique sans doute pas autrement. Il est probable en tous cas qu'il n'est pas la conséquence d'un <sup>réel</sup> ~~simple~~ progrès de la production intérieure. Les exportations françaises de 1838 à 1877 paraissent <sup>plutôt</sup> ~~plus~~ caractéristiques d'une économie dominée.<sup>12</sup>

J'ai l'impression, cela dit, que c'est de 1837 à 1877 que le modèle de commerce imaginé par les physiocrates est le plus près de se réaliser. Les conditions de la production sont encore, en gros, celles de leur époque, et le commerce libre dont ils avaient rêvé est devenu une réalité, qui joue assez bien le rôle de compensation des inégalités de récolte qu'ils en attendaient. Une de leurs prévisions semble se confirmer : la cherté a créé l'"abondance", dans la mesure où il n'y a plus de grande famine après 1817. Seulement, les oscillations de prix se maintiennent

puisque le commerce compensatoire ne pourrait pas fonctionner sans elles.<sup>13</sup>  
Et compte tenu du haut niveau des moyennes, elles continuent à produire les mêmes troubles populaires et financiers qu'autrefois, suscitant les mêmes craintes dans les classes dirigeantes. Comment ne pas rappeler que comme celle de 1789, les deux révolutions de 1830 et de 1848 font suite à deux années de disette ? En 1847, les troubles de Buzançais, gros bourg du Berri situé à 25 km de Châteauroux sur la route de Tours, ont tout des "émotions" de l'Ancien Régime, mais avec des éléments nouveaux. La contraction du crédit causée par la disette oblige la Banque de France à emprunter sur la place de Londres et jusqu'en Russie. Et à Buzançais même, les émeutiers expriment publiquement, pour la première fois peut-être, "des idées communistes qui germent depuis quelque temps dans le pays, en Touraine plus particulièrement..." (Marolles 1847: 43-50).

(3) Le flot des importations, qui ne cesse plus depuis 1870, devient en 1878 une véritable marée, pendant que les exportations, elles, disparaissent. Cela suggère, me semble-t-il, que le commerce international des grains a changé de nature. Il n'a plus ce rôle de compensation des différences aléatoires de prix entre régions qui lui était dévolu dans le modèle des physiocrates. Ou plus exactement, toutes ces différences deviennent négligeables, sauf une : celle qui sépare les pays neufs (Mer Noire, Amérique du Nord, Argentine, Australie...) des pays peuplés et industriels de l'Europe. Une différence tellement forte qu'elle se maintient même lors des récoltes européennes les plus abondantes. En France, les récoltes 1872, 1874, 1882, 1884, 1885, 1890 sont excellentes, elles dépassent toutes 8.500.000 t alors que les moyennes décennales de l'époque évoluent entre 7,5 et 8 millions de tonnes : on ne voit pas de baisse significative des importations se produire pendant ces années-là ni pendant celles qui les suivent immédiatement. Le flot des importations submerge tout, créant une

abondance d'un niveau que les physiocrates et leurs contemporains ne pouvaient même pas imaginer. Nous-mêmes ne pouvons pas imaginer que dans ces nouvelles conditions d'abondance, les comportements des consommateurs et des producteurs n'aient pas changé : c'est sans doute autour du tournant des années 1870 et 1880 qu'il faudra chercher comment les anciennes rigidités du marché des blés ont disparu.

Par quoi expliquer cette montée soudaine des importations ?

Nous pouvons écarter d'emblée les politiques douanières. En France, le système assez compliqué de l'échelle mobile (les droits sont fixés par référence aux prix intérieurs constatés sur certains marchés) est établi en 1806 pour les exportations et en 1819 pour les importations. Mais le système est suspendu à plusieurs reprises (1829-1830, 1847, 1853-1859) pour être définitivement aboli en 1860. De 1861 à 1884, les importations ne supportent qu'un droit d'entrée minime (0,60 F/q sur les navires français, 1,20 F/q sur les navires étrangers). Ce droit est porté à 3 F en 1885, à 5 F en 1887, à 7 F en 1894. Seul ce dernier tarif, on l'a vu, a eu une incidence sur le cours des choses, sans changer vraiment le sens de leur évolution. Même conclusion pour la Grande-Bretagne. L'abolition des Corn Laws en 1846 figure dans tous les manuels comme un épisode majeur de l'histoire économique de ce pays. Or de 1846 à 1872, ni le niveau du prix des grains, ni la production intérieure ne baissent sensiblement : toute cette époque appartient encore à l'âge d'or de la grande agriculture britannique ("high farming"). C'est seulement en 1873 que les prix commencent à chuter, et aucune disposition douanière nouvelle n'intervient à ce moment là. Par contre, le synchronisme avec ce qui se passe en France est excellent.<sup>14</sup>

L'explication, cette fois, est très certainement d'ordre technique. La colonisation des pays neufs est bien antérieure à 1870, et ce n'est donc

pas non plus à elle seule qu'on peut imputer le phénomène. Car avant 1850, disons, les agriculteurs de ces pays n'avaient que peu ou pas de machines. Au mieux, le grain était moissonné à la faux, et on le battait, soit à l'aide de batteuses à manège, soit par dépiquage direct suivant le procédé plurimillénaire des pays méditerranéens. D'où des prix de revient certes inférieurs à ceux des pays européens, mais pas encore assez bas pour permettre aux pays neufs de dominer les marchés en tous temps. D'autant que les transports comportaient encore des délais créateurs d'incertitude. Les voiliers venant de la Mer Noire, par exemple, ne pouvaient pas franchir le détroit de Gibraltar face à des vents contraires. C'est pourquoi, confronté aux pénuries menaçantes de 1847 et de 1853, le gouvernement français envoya des vapeurs de guerre croiser à l'entrée du détroit pour y remorquer les voiliers arrêtés par les vents (Roscher 1854: 117). A partir de 1860 par contre, la mécanisation dans les pays neufs prend un développement quasiment explosif, surtout en ce qui concerne l'opération la plus coûteuse en main-d'oeuvre, la moisson. Avec le développement concomitant des nouvelles infrastructures et techniques de transport en tous genres, on ne peut guère douter qu'il n'y ait là les deux faits majeurs qui sont à l'origine du basculement des années 1870.<sup>15</sup>

Mais ce n'est pas sur ce point, à peu près évident, que je voudrais insister. Si en effet nous prenons en compte l'ensemble du XIXe siècle, et pas seulement le grand tournant des années 1870, nous voyons que c'est par un recours toujours croissant aux ressources des pays lointains que l'Europe en voie d'industrialisation parvient à se libérer progressivement de la pénurie; un recours qui, parfois, prend la forme d'un transfert pur et simple de la famine.<sup>16</sup> Là est, me semble-t-il, le fait dominant. Les progrès de la production indigène, pour réels qu'ils soient, ne me paraissent qu'un fait second. C'est l'importation qui a desserré la contrainte

du blé "mal nécessaire" (Mulliez 1979), permettant à la fois aux régions de diversifier leurs productions et aux consommateurs de diversifier leur demande. L'Europe n'a pas résolu le problème des disettes sur son seul territoire et avec ses propres ressources, elle l'a exporté pour ainsi dire, à la faveur de sa domination militaire ou industrielle sur le reste de la planète. Il reste évidemment beaucoup à faire pour établir cette conclusion avec toute la rigueur souhaitable. Mais c'est à elle que nous conduit l'examen attentif de la fin des disettes en Europe.

#### UTOPIES ET REALITES

Le déferlement du blé des pays neufs arrive un peu comme le deus ex machina de cette histoire. On n'apprécie guère aujourd'hui les explications aussi événementielles. Mais quand pour une fois c'en est une qui paraît s'imposer, faut-il l'écarter ? Si en tous cas nous la prenons en considération, au moins à titre d'hypothèse, une nouvelle série de questions se pose immédiatement. Le fait était-il prévisible ? A-t-il été prévu ? Et est-ce parce qu'on le prévoyait que tous les projets de réserves proposés jusque dans les années 1860 sont restés sans suite ?

C'est une vaste et difficile question, à laquelle je n'apporterai que des éléments de réponse bien subjectifs. Dès le début du XIXe siècle, sinon plus tôt, il y a des "agriculteurs" - entendons des rentiers du sol et des grands fermiers - pour se plaindre de l'excès des importations : l'instauration de l'échelle mobile sur les importations en 1819 satisfaisait une de leurs revendications. Mais ces plaintes étaient-elles basées sur une anticipation exacte de ce qui allait se passer ? Je n'en ai pas l'impression. Car jusque dans les années 1860, le seul avantage des pays neufs était précisément d'être neufs. D'immenses étendues de terres vierges permettaient d'y produire sans engrais et avec un outillage rudimentaire des récoltes

largement excédentaire par rapport aux besoins d'une population clairsemée et se contentant de peu. Mais, pensait-on, les sols n'étaient pas inépuisables, et la population, qui partout déjà s'accroissait avec une rapidité spectaculaire, ne tarderait pas à se civiliser, c'est-à-dire à exiger davantage. Ce n'était donc qu'une question de temps avant que les pays neufs cessent de l'être, et que leurs exportations se tarissent.

Ces prévisions n'étaient pas fausses en soi : c'est d'ailleurs à peu près ainsi que les choses se sont passées en Afrique du Nord ou dans les pays de la Mer Noire. Ce qui les a déjouées, c'est d'abord une sous-estimation des surfaces disponibles (il ne faut pas oublier que jusque vers 1840, les Américains eux-mêmes ne voyaient dans les Plaines au delà du Mississippi qu'une espèce de désert, où seules pouvaient vivre quelques bandes d'Indiens nomades); c'est surtout, me semble-t-il, l'incapacité d'imaginer ce qu'allait donner la mécanisation de ces immenses surfaces. Le machinisme agricole est né en Europe (ch. 15). Mais c'est dans le Middle West que, pour la première fois, il a permis un accroissement massif du volume de la production. Là est le fait précis dont il nous importerait de savoir s'il a été prévu par les dirigeants français avant qu'il ne se réalisât, c'est-à-dire avant les années 1860. Encore une fois, et bien que je ne puisse donner sur ce point qu'une opinion subjective, je ne crois pas que cette prévision ait été faite; je ne crois pas, du moins, que ce soit à cause d'elle que les projets de réserves régulatrices du XIXe siècle sont restés sans suites.<sup>17</sup> Ce qui revient à admettre, au moins à titre d'hypothèse de travail, que ni les arguments, ni sans doute les causes effectives qui ont fait repousser ces projets n'ont fondamentalement changé entre le début du XVIIIe siècle et 1860.

Avant d'en venir à l'examen des projets eux-mêmes, toutefois, deux remarques préalables me paraissent encore nécessaires.

La première sera pour rappeler, une fois de plus, combien nos habitudes mentales ont été biaisées par trois siècles d'idéologie économiste, et combien donc nous devons nous méfier de nous-mêmes. Les greniers d'abondance ont souvent été présentés comme des utopies. Il y a certes eu des utopies dans les projets des XVIIIe et XIXe siècles (e.g. Kaplan 1977: 199). Mais du Moyen Age au XIXe siècle, la plupart des villes italiennes, suisses, allemandes, et en France Besançon, Lyon, Marseille et Strasbourg, ont eu leur "Office de l'Annone", leur "Chambre des blés", etc., dont le fonctionnement n'a certainement pas été aussi catastrophique que leurs adversaires l'ont prétendu. Tous ces organismes ont certes fini par disparaître. Mais ce fut pour être, après un temps, remplacés par d'autres à un niveau politique supérieur. En France en tous cas, la fin de l'épisode a été sans équivoque. L'Office National du Blé, lorsqu'il fut créé par le gouvernement du Front Populaire en 1936, souleva l'opposition unanime et farouche de tous les adversaires habituels de l'économie dirigée. Mais cette opposition s'éteignit avec une rapidité impressionnante, et l'ONIB, devenu l'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales) a traversé sans encombre le régime de Vichy et trois républiques. Il est peu d'exemples, en politique, d'une réussite aussi complète. L'ONIC n'est certes pas éternel, et l'intégration européenne a déjà conduit à des remaniements importants dans ses règles de fonctionnement. Mais c'est un autre épisode, dont il n'est pas dit, d'ailleurs, qu'il doit aboutir enfin à la liberté absolue rêvée par les physiocrates, car celle-ci est devenue incompatible avec ce qu'il y a de plus fondamental dans le droit et la fiscalité des Etats modernes.<sup>18</sup>

Qu'on me pardonne de tant insister sur ce point. J'essaye seulement de faire partager au lecteur l'extraordinaire sentiment d'étrangeté qui m'a peu à peu envahi au cours de ce travail. Les greniers de réserve ont existé pendant des siècles, et ils existent plus que jamais, quoique sous des



formes qui ne sont évidemment plus les mêmes qu'autrefois : la littérature économique en parle fort peu, et presque toujours pour les présenter comme des institutions inefficaces, dangereuses ou utopiques. La liberté commerciale n'a jamais existé bien longtemps à l'état absolu : la même littérature continue imperturbablement à la présenter comme la seule solution réaliste. La réalité est rejetée comme utopique, l'utopie est érigée en réalité. Comment n'aurions-nous pas la vue troublée par une grille de lecture aussi déformante ?

f. Lippert

Déc. 1990

## N O T E S

1.- La première période de déréglementation avait duré près de sept ans, de 1764 à 1770. Il y en eut une troisième qui dura quinze mois, en 1787-1788. Leur chronologie exacte est la suivante (j'ai ajouté entre parenthèses les noms des ministres auxquels sont dûs les édits ou arrêts pris aux dates correspondantes) :

- 23 décembre 1763 : libération provisoire de la circulation des grains à l'intérieur du royaume (Bertin, L'Averdy);

- 19 juillet 1764 : libération définitive du commerce des grains, y compris à l'exportation; mais des dispositions particulières relatives à Paris sont conservées (L'Averdy);

- décembre 1770/janvier 1771 : rétablissement pour l'essentiel de l'ancienne police par Terray;

- 13 septembre 1774 : nouvel édit de déréglementation (Turgot);

- 12 mai 1776 : renvoi de Turgot; retour presque immédiat au régime de la police (premier ministère Necker);

- 17 juin 1787 : retour au régime de la liberté (Calonne);

- 7 septembre 1788 : retour au régime de la police (deuxième ministère Necker).

Cette chronologie n'est pas complète. En 1776 et 1777, l'autorisation d'exporter des grains fut concédée à plusieurs provinces frontalières, Dupont de Nemours en fait état dans son rapport du 19 janvier 1787 à la commission de l'Administration de l'Agriculture (Afanassiev 1894: 425, 474). D'autre part, il y eut en 1754 un arrêt du Conseil (Kaplan 1986: 88) ou un édit (Meyssonnier 1989: 228) libérant déjà la circulation intérieure, mais qui serait resté sans effets pratiques.

Le seul moyen d'y voir clair serait de disposer d'une édition complète et critique de tous les textes émanant du gouvernement royal sur ce sujet. Ce serait un travail considérable. Il ne semble pas qu'il ait été entrepris. Nous restons tributaires des recueils anciens, et des mentions allusives faites par les auteurs actuels. Deux d'entre eux m'ont été particulièrement utiles pour compiler la chronologie ci-dessus, ce sont Afanassiev (1894) et Faure (1961).

2.- La littérature sur ce sujet est innombrable, mais dispersée. Il existe heureusement des ouvrages de compilation où on peut trouver, à telle ou telle époque, au moins un résumé sommaire de la politique céréalière (agricole) de chaque pays. Ce sont par exemple World Wheat Planning, par Paul de Hevesy, 1940; National Grain Policies, par la F.A.O., 1975; ou Les expériences nationales d'organisation des marchés des céréales, par le CENECA, 1986. Il faut y ajouter des études plus *synthétiques* comme L'économie céréalière mondiale, par H. François, 1990, ou Commerce et développement: le cas des céréales, par S. Madaule, 1990. Il ne peut pas être question ici de résumer si peu que ce soit cette énorme masse documentaire. La seule conclusion qu'il faut en tirer pour notre propos, c'est que les pays les plus prospères (Allemagne, Japon, Suède, Suisse...) sont souvent ceux qui ont les politiques céréalières les plus strictes. Quant aux pays dits libéraux (Angleterre, Etats-Unis...), ils ont des politiques différentes, où contrôles et interventions se font de façon moins directe peut-être, mais n'en sont pas moins importants. Le rêve des physiocrates d'une liberté totale et inconditionnelle du commerce des grains n'est réalisé absolument nulle part.

3.- L'expression "Pacte de Famine" n'apparaît qu'à la fin de 1789. Elle désigne alors le contrat passé entre L'Averdy et Malisset le 28 août 1765, contrat par lequel Malisset était chargé de constituer et de garantir une réserve de 40 000 setiers pour l'approvisionnement de Paris. Ce contrat ne fut ni le premier ni le dernier de son espèce, et le soupçon qu'une société de financiers, ayant partie liée au gouvernement, achetait secrètement des grains pour les stocker et faire ainsi monter les prix en affamant le peuple, remonte peut-être à 1709 (Walter 1961: xiv). Cette "rumeur" ou cette "légende" a fait l'objet de nombreuses recherches (en dernier lieu : Kaplan 1982). Il s'agissait bien d'une légende, dans la mesure où les gouvernements, loin de vouloir affamer le peuple, cherchaient au contraire à prévenir une pénurie dont ils savaient combien elle pouvait être dangereuse pour eux. Seulement, les gouvernements agissaient secrètement. Si bien que la seule chose que voyait le peuple, c'était des achats inhabituels, d'origine inconnue donc suspecte, venant littéralement lui retirer le pain de la bouche à des moments où les prix avaient déjà commencé à monter (voir sur ce mécanisme le 7e Dialogue de Galiani, pp. 163-164). Avec quelle force les

gouvernements tenaient au secret, il suffit pour s'en faire une idée de rappeler que Le Prévost de Beaumont fut arrêté en novembre 1768 pour avoir tenté de dénoncer le contrat Malisset, et qu'il ne fut libéré qu'en septembre 1789, plus de vingt ans plus tard ! Cette volonté de secret avait sans doute des justifications de technique commerciale. Mais il n'est pas difficile de voir qu'elle pouvait couvrir les agissements les plus douteux et qu'elle laissait le champ libre aux rumeurs les plus alarmantes. Le secret, en somme, condamnait à l'échec l'action pour laquelle il était nécessaire. Aux auteurs classiques sur le Pacte de Famine (Biollay 1885, Bord 1887, Cahen 1926 et 1935) il faut ajouter le chapitre XIV d'Afanassiev (1894) auquel j'ai fait de larges emprunts pour rédiger cette note.

4.- J'ai déjà présenté cet argument dans l'article "Questions d'économie à propos des politiques céréalières et de stockage", dans Gast & Sigaut 1985: 597-606. Le cas de Giffen a été observé en Angleterre au XIXe siècle : c'est l'accroissement de la demande de pain lorsque son prix augmente, parce que cette augmentation réduit les classes pauvres à ne plus pouvoir consommer d'autres aliments. L'effet de Hicks est une augmentation de l'offre engendrée par une baisse des prix, parce que les producteurs essaient de compenser cette baisse en produisant davantage. L'effet de Hicks est à moyen terme (plus d'une année) alors que le cas de Giffen est à court terme (quelques semaines ou mois). La distinction du court et du moyen terme est un point essentiel pour comprendre la logique du marché des grains. Or il semble qu'une des causes du malentendu entre les partisans de la police et leurs adversaires libéraux, c'est qu'ils ne se plaçaient pas sur le même terrain à cet égard. L'ancienne police était faite de mesures à court terme, dont le but était de faire sortir les grains cachés ou supposés tels. Le remède libéral au contraire ne pouvait produire d'effets, quels qu'ils soient, qu'à moyen ou long terme. En attendant que le remède agisse, il fallait donc que le peuple meure de faim. Turgot et <sup>certains</sup> A physiocrates eurent conscience du problème, la solution qu'ils proposèrent était celle des ateliers de charité (Faure 1961: 229-231, Weulersse 1985: 311). C'était remplacer une intervention par une autre, au moins aussi coûteuse, compliquée et aléatoire quant à ses résultats, et infiniment moins séduisante sur le plan intellectuel que la brillante argumentation du laissez-faire. Aussi n'était-il guère difficile de prévoir que les ateliers de charité n'auraient jamais la

moindre chance de jouer le rôle que Turgot et ses émules auraient voulu leur voir jouer.

5.- Un salaire de 15 sous par jour pendant 250 jours par an est un hypothèse haute. Les salaires variaient de 10 à 20 sous et le nombre de jours ouvrés de 200 à 250, chômage non compris (Faure 1961: 195-196). La livre de 16 onces pesait 489,5 g. D'après Tessier ("Consommations de Paris...", Encyclopédie Méthodique, Agriculture, III (1793): 472-474), l'homme adulte consommait en moyenne à Paris 28 onces de pain, et la femme 14 onces. (Taux déjà inférieurs aux consommations rurales, qui atteignaient et dépassaient 3 livres pour les hommes.) A quatre sous la livre, le journalier parisien devait donc employer 7 sous, soit 70 % de son revenu quotidien, pour acheter son pain; sans parler de celui de sa famille s'il en avait une. Le qualificatif d'exorbitant qu'emploie notre auteur n'a rien d'exagéré. Pour se représenter très grossièrement ce que serait cette situation aujourd'hui, le SMIC étant à 5 400 F par mois, soit 183 F/jour calendaire (décembre 1990), il faudrait imaginer que le pain ordinaire soit à 150 F/kg, et bien sûr les autres produits alimentaires en proportion. (Le pain ordinaire est à un peu plus de 10 F, la baguette à 13,20 F le kg.)

6.- La "quasi-panique" de 1972 fut déclenchée par des achats soviétiques massifs, à un moment où à la suite de récoltes médiocres, les stocks mondiaux étaient au plus bas. Ce fut le grand "pillage" (Pickstock 1974, Trezise 1976, Morgan 1979 chapitre IV). La question de savoir si les théories économiques permettent ou non de décrire la réalité n'est pas nouvelle. Fourastié (1969: 31) y voit plutôt des théories de la décision, Godelier (1969-1974) des idéologies. La manière habituelle de raisonner des économistes est contestée par McCloskey (1985), les fondements mathématiques de leurs équations par Eichner (1985); sur ce dernier point, Cohen (1988) conclut de façon imagée une analyse de flux dans un réseau en disant que "la main invisible d'Adam Smith égare tout le monde". Mon opinion personnelle est que beaucoup d'économistes se servent des mathématiques comme les médecins de Molière se servaient du latin. S'agissant des produits agricoles, et des céréales en particulier, il est reconnu depuis longtemps que les marchés sont le siège de phénomènes "exceptionnels" ou "aberrants", mais c'est seulement depuis les années 1980 qu'on s'efforce d'élaborer des théories qui en rendent compte (François 1990).

7.- Les passages cités sont extraits de Doyère (1862: 4), de Louvel (1867: v) et de Marolles (1854: 5).

8.- Les prix réels (salariaux) utilisés sont ceux de la série établie par J. Fourastié et al. (1969: 122-124 et 162-163). Le salaire minimum actuel (décembre 1990) a été obtenu auprès de l'INSEE, les prix mondial et européen du blé dans la presse spécialisée.

9.- A strictement parler, c'est la collecte, c'est-à-dire la part commercialisée de la production, et non la production elle-même, qui a été multipliée par 5 de 1955 à 1975. Comme en 1955, la part non collectée de la production avait encore une certaine importance, l'augmentation réelle doit être un peu moindre, de l'ordre de 4 fois. Source: ONIC.

10.- La série dont je me suis servi pour l'évolution de la production est celle reproduite dans l'article de M. Donon (1923) dont il est question plus loin (n. 11). Pour la population, j'ai repris les données de M. Croze (1988). On sait qu'à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, il y a eu de nombreuses tentatives pour estimer la production à partir des surfaces et des rendements; les plus célèbres sont celles de Lavoisier, <sup>de Lafrange,</sup> de Chaptal, etc. Je n'y insiste pas. Mais il faut savoir que les statistiques officielles n'auront pas d'autres bases avant les années 1950, quand le Ministère de l'agriculture entreprendra les premières enquêtes par sondage, basées sur la mesure d'un échantillon de rendements réels. L'estimation des productions ayant été jusqu'alors une affaire d'opinion, j'en citerai deux. En 1824, Marivault (1824: 12) évalue à 91 millions d'hectolitres la production française de froment et de seigle, soit 7 millions de tonnes environ. Pour la décennie 1930-1939, Augé-Laribé (1941: 55, 59) l'évalue à 8,9 millions de tonnes. L'augmentation est de 27 % pour une durée de plus d'un siècle : chiffre faible, probablement inférieur à la marge d'incertitude si on pouvait la calculer, et inférieur en tous cas à l'accroissement de la population qui est dans le même temps de près de 36 % .

11.- L'hypothèse que je défends ici sur le rôle déterminant des importations m'avait été suggérée en 1976 par deux documents trouvés lors de ma recherche d'alors sur la conservation des grains : une brochure de N.-V. Haussmann (le père du baron) prônant le stockage du blé sous azote (1855), et un arti-

cle anonyme sur "Les admissions temporaires" paru dans La Meunerie française en 1896. A eux deux, ces documents donnaient une statistique des échanges de blé de 1816 à 1895, sauf une lacune de 1855 à 1860. J'ai complété et corrigé cette série à l'aide des publications suivantes :

Archives statistiques du Ministère des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce, publiées par le ministre secrétaire d'état de ce département, Paris, Imprimerie royale, 1837 (cote à la B.N.: L<sup>31</sup>.32);

Statistique de la France, publiée par le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce, Paris, Imprimerie royale, 1838, vol. 6, Commerce extérieur (cote à la B.N.: L<sup>31</sup>. 28);

Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères pendant l'année 18.., Paris, Imprimerie royale (plus tard : impériale, nationale) (cote à la bibl. de l'INSEE : S.FRA 4); publication annuelle depuis 1831, précédée d'états manuscrits allant de 1815 à 1824; l'auteur est l'"Administration des Douanes", puis la "Direction générale des Douanes et des Contributions indirectes"; il existe également des résumés décennaux publiés par la même administration sous le titre suivant :

Tableau décennal du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères, 18.7 à 18.6, Paris, Imprimerie royale (etc.); ces tableaux vont de 1827 à 1896, le dernier a été publié en 1897.

D'autres documents, par exemple les Annuaire statistiques, renferment aussi des tableaux rétrospectifs qui donnent des séries continues plus ou moins longues. La plus longue que j'ai trouvée figure en annexe à un article de Marcel Donon sur les "Méthodes d'enquête et de statistique" paru dans Le Blé (Paris 1923: 190-220) : elle va de 1815 à 1922 sans interruption.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les causes d'erreurs sont les suivantes :

- la conversion des hectolitres en quintaux, les volumes de grain ayant été en général (il y a quelques exceptions) exprimés en hectolitres avant 1861;

- la conversion des farines en équivalent-grain;

- la confusion possible, surtout pour les années les plus anciennes, entre le "Commerce général", qui recense les entrées et sorties brutes, et le "Commerce spécial", qui ne prend en compte que les entrées et sorties nettes, après défalcation des quantités en transit.

Pour toutes ces raisons, on trouve quelques discordances de chiffres

entre les différentes séries, essentiellement avant 1860. Mises à part une ou deux, qui sont imputables à des fautes de copie ou de typographie, ces discordances ne dépassent pas la dizaine de milliers de tonnes, c'est-à-dire la limite de visibilité sur notre graphique.

Avant 1815, n'ont été publiées que des statistiques d'exportations et d'importations en valeur, et seulement pour les années 1787 à 1789 et 1797 à 1810. Mais des données en volume ont circulé, on en trouve trace dans la littérature (par exemple Le Noble 1822: 32-33, Marivault 1824: 14). Il faudrait toutefois, pour les reconstituer, un travail dépassant mon propos ici.

12.- L'accroissement des exportations dans les années abondantes, à partir de 1848 surtout, n'a pas échappé aux contemporains; certains, comme Haussmann père (1855: 4) ou E. Pavy (1867: 8-9) en font une analyse très proche de la nôtre.

13.- Les marges dont un commerce a besoin pour pouvoir fonctionner sont d'autant plus élevées que les risques sont plus grands et moins prévisibles. Intervenant en fonction d'une offre et d'une demande variant de façon aléatoire dans le temps et dans l'espace, le commerce compensateur des physiocrates comportait de tels risques que, quand il n'était pas tout simplement impossible - il y a de nombreux exemples de négociants qui, sollicités par les pouvoirs publics, s'y refusent - il exigeait des marges telles que seules les disettes pouvaient lui en assurer. Telle est, explicitement, l'opinion d'un auteur comme Laboulinière (1821, II: 110-130 et 337). Mais c'est aussi, plus ou moins implicitement, l'argument auquel ont recours tous ceux qui contestent que le laissez-faire absolu soit la panacée.

14.- Olson et Harris (1973). D'après ces auteurs, le maintien des prix élevés jusqu'en 1872 est déjà signalé par Lord Ernle en 1919 dans son ouvrage classique English farming past and present.

15.- S. Giedion (1980: 135-157) donne un tableau vivant, coloré et exact dans ses grandes lignes de la mécanisation dans le Middle West américain. C'est un sujet sur lequel les études sont nombreuses et précises (e.g. Bogue 1963, Rasmussen 1962, Rogin 1931, Shannon 1945, etc.). On a aussi



de bonnes études sur l'Australie (Thompson 1977, Wheelhouse 1966). Pour les autres pays, Roumanie et Russie, Algérie, Argentine, etc., les informations sont moins bonnes, mais il n'y a guère de doute sur le rôle de la mécanisation, qui toutefois est arrivée avec un retard de dix à trente ans par rapport aux Etats-Unis (e.g. Mollard 1950, Scobie 1964, etc.). Dans les transports terrestres et maritimes, le rôle de la mécanisation et de la vapeur est trop évident pour qu'il soit utile d'y insister. Mais il ne faut pas pour autant sous-estimer l'importance des progrès en matière de transports hippomobiles - le XIXe siècle et le début du XXe sont l'âge d'or de la traction équestre - et en matière de navigation à voiles. Les grand voiliers sont restés compétitifs jusque dans les années 1930 sur les traversées les plus longues (l'Australie notamment), parce que leur charge utile n'était pas diminuée par l'énorme provision de charbon nécessaire aux vapeurs (Barnaud 1981).

---

16.- En 1817, les Anglais tirent de l'Irlande, malgré la disette qui y sévit aussi, plus de 150.000 t de blé (Post 1977: 59-60); ils récidiveront à plusieurs reprises, notamment pendant la Grande Famine de 1846-1848 (Verrière 1979: 60-63). L'Irlande n'est pas un pays lointain géographiquement, mais c'en est un politiquement : pour des raisons bien connues, les Anglais l'ont toujours traité comme n'importe laquelle de leurs colonies. Or ce qui caractérise les colonies de cette époque, c'est que la population, aussi dépourvue de moyens monétaires que de droits politiques, compte pour fort peu dans les calculs du commerce. Jusqu'à la seconde guerre mondiale on le sait, le Maghreb, l'Egypte, l'Inde et l'Indochine exporteront assez souvent du blé, du maïs ou du riz vers leurs métropoles respectives, sans considération des famines qui peuvent en résulter pour leurs populations. C'est en ce sens que du point de vue européen de cette époque, les colonies font partie des "pays neufs", même lorsqu'elles sont déjà densément peuplées.

17.- Mon impression que ce qui allait arriver n'a pas été prévu est tirée de l'ensemble des auteurs que j'ai dépouillés. En donner la liste ici reviendrait à peu près à répéter la bibliographie. Je ferai toutefois une exception pour le chapitre du Cours complet d'économie politique pratique de J.-B. Say qui fait suite à "De l'inégalité des récoltes". Dans ce chapitre, intitulé de façon significative "Que les disettes seront plus rares à

l'avenir", Say n'envisage toujours rien d'autre que le modèle physiocratique de l'abondance par le commerce de compensation, simplement élargi à la planète entière. "Des communications plus faciles avec les diverses parties de la terre auront, jusqu'à un certain point, l'effet d'une communication plus facile entre les différentes provinces d'un grand Etat", écrit-il. "Chacune participera à la fécondité de toutes, et il en résultera une production moyenne plus uniforme." De façon encore plus significative, c'est dans la zone intertropicale qu'il situe les espaces d'avenir pour l'humanité. "La terre est incomparablement plus féconde et moins habitée entre les tropiques, et même au nord et au sud des tropiques, qu'elle ne l'est dans nos climats. Le nombre des végétaux y est plus considérable et la végétation plus vigoureuse. Le rapport unanime des voyageurs nous représente l'Afrique, au sud du Sénégal, et l'Amérique méridionale presque entière, comme vierges pour l'agriculture, avec une immense capacité de produire..." Le Cours complet a été publié de 1828 à 1833. Mais dans l'édition de 1852, où Horace Say son fils a ajouté en note de nombreuses mises au point, il n'en est aucune qui remette en cause la vision générale de ce chapitre. Une seule note signale les progrès de la navigation à vapeur depuis l'édition précédente. Les futurs greniers de l'Europe, Middle West, Argentine et Australie, ne sont seulement pas mentionnés, et il n'y a pas un mot sur la mécanisation de l'agriculture.